

LPH.

Le Partenaire Humanitaire, le journal d'information des donateurs du SIF - N°102 - 3^e trimestre 2021 - 0,10€

CRISES INTERNATIONALES

Agir dans la durée

ZAKÂT AL MAAL

Accompagner vers l'autonomie

FRANCE

Solidarité avec les étudiants

NOUVEAU !

Retrouvez votre journal sur
www.lepartenairehumanitaire.org
ou scannez ce QR Code



ÉDITO

Ces dernières années, le changement climatique a mis en péril la sécurité alimentaire de millions de personnes et a causé une dégradation de la santé des Hommes. Nous parlons de plus en plus de « réfugiés climatiques ».

À ces enjeux majeurs s'ajoute la pandémie de la COVID-19, vecteur aggravant pour de multiples crises. Dans le même temps, les effets néfastes des conflits existants se sont accentués, dégradant davantage la situation humanitaire. Les conséquences sont dramatiques : le monde compte désormais plus de 79 millions de réfugiés et de déplacés. L'ONU avertit que la situation risque d'empirer si « les dirigeants du monde n'arrêtent pas les guerres ».

La Syrie, le Yémen ou encore le Nigéria sont autant d'épouvantables théâtres de la détresse humaine. En Palestine, une énième reprise des bombardements sur Gaza, qui souffrait déjà d'un blocus de plus de 15 ans, a enfoncé davantage ce territoire dans l'asphyxie et le point de rupture.

Pour répondre efficacement aux besoins des populations touchées par ces catastrophes, le SIF met en œuvre des programmes humanitaires dédiés. C'est notamment la vocation de notre fonds Zakât Al Maal. Basée sur l'éthique musulmane, la gestion de ce fonds est assurée par des avis consultatifs de notre Comité Éthique, qui nous accompagne dans les processus décisionnels. La traçabilité du don et le respect de la volonté du donateur restent notre fil conducteur.

Face aux enjeux actuels, le SIF adapte ses programmes avec un objectif : continuer à soutenir les plus vulnérables ; et ce grâce à votre générosité, sans laquelle nous ne pourrions agir.

Merci pour votre fidélité.



Mahieddine Khelladi
Directeur Exécutif

VOS DONNS EN ACTIONS

LA ZAKÂT AL MAAL

L'ESSENTIEL



+25

projets que la
Zakât Al Maal a permis
de financer en 2020
dans



+10

pays à travers le monde

Le saviez-vous ?

3^e pilier de l'Islam,
la Zakât Al Maal est un
"impôt solidaire" versé
par chaque musulman, si
sa richesse atteint le seuil
imposable (Nissâb¹).



CONTRIBUER À DES PROJETS EN FAVEUR DES PLUS VULNÉRABLES

En tant qu'ONG de solidarité, le SIF est habilité à collecter votre Zakât Al Maal. Nous la redistribuons ensuite aux ayants-droits dans le respect de l'éthique musulmane. Votre don permet ainsi de **favoriser le partage et la solidarité envers les personnes vulnérables**, dans les nombreux pays dans lesquels nous intervenons. Sur le terrain, votre Zakât Al Maal contribue à la mise en œuvre de projets humanitaires de développement et de programmes d'urgence.

En Palestine, par exemple, les activités génératrices de revenus et les réhabilitations de réseaux d'eau usée améliorent durablement les conditions de vie de personnes démunies.

Au Mali, le SIF apporte un soutien aux Talibés² avec un projet permettant à ces enfants vulnérables d'accéder

à l'éducation et de bénéficier de formations, essentielles à leur inclusion socio-professionnelle.

En Syrie, grâce à votre Zakât Al Maal, nous réhabilitons des logements et des écoles endommagés, afin de soulager les populations locales malgré le contexte persistant de crise.

En France, une aide d'urgence et une assistance sociale sont apportées aux plus précaires. Nos équipes appuient les bénéficiaires et les orientent ensuite vers des solutions plus pérennes.

Confier votre Zakât Al Maal au SIF, c'est vous assurer que votre don permettra **l'amélioration des conditions de vie de personnes vulnérables en France et dans le monde**.

(1) Retrouvez notre guide de la Zakât sur notre site internet

(2) Enfants confiés par leurs familles (souvent pauvres) à un maître en sciences religieuses pour leur apprentissage





NIGÉRIA

AIDE D'URGENCE AUX DÉPLACÉS INTERNES

Au nord-est du Nigéria, les populations civiles sont les victimes collatérales de conflits armés depuis plus de dix ans. L'État de Borno en est durement touché. Les violences ont provoqué le déplacement de 2,1 millions de personnes.

Cette année, durant Ramadan, les combats se sont intensifiés et sont arrivés aux portes de Maiduguri, la principale ville de la région.

Présent sur place depuis 2016, le SIF s'est rapidement mobilisé pour aider les familles impactées : 880 foyers vulnérables ont ainsi reçu des colis alimentaires. En février, suite à un incendie, nos équipes avaient déjà apporté une aide d'urgence à 250 personnes sans-abri du camp « Farm Center », en leur fournissant des kits d'abri et des ustensiles de cuisine. Six puits d'eau potable fonctionnant à l'énergie solaire ont également été forés. Dans les prochains mois, le SIF poursuivra la mise en œuvre d'actions visant à faciliter l'accès à l'eau, et la réhabilitation d'infrastructures sanitaires, tout en menant des opérations de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène.

FRANCE

LE SIF SOLIDAIRE AVEC LES ÉTUDIANTS

La situation des étudiants s'est fortement dégradée à cause de la crise sanitaire. En France, ils sont de plus en plus nombreux à être touchés par la précarité : un étudiant sur quatre vit désormais sous le seuil de pauvreté. Pour les aider, le SIF les a intégrés au programme de distribution de colis alimentaires et de produits d'hygiène.

Ces actions sociales se déroulent de manière bimensuelle dans les locaux du SIF à Saint-Denis (93). Une bouffée d'oxygène pour de nombreux étudiants, tels que Sonia, inscrite en 2^e année de Licence en Géographie. « *Je vis seule, sans personne pour m'aider, soupire Sonia. Le babysitting - ma source de revenus - s'est arrêté en raison de la COVID-19. Ma vie a basculé. Sans aide, je ne sais pas ce que je ferais. Nous sommes beaucoup dans ce cas ! Le colis que le SIF vient de me donner, je vais en garder une partie, et partager le reste à l'Université...* ». Le SIF poursuivra ainsi ses actions auprès des étudiants en précarité tout au long de l'année.

PLAIDOYER

« L'EAU POUR LA VIE, PAS LE PROFIT »

Le 22 mars dernier, c'était la Journée mondiale de l'eau. Pour l'occasion, la Coalition Eau, dont le SIF est membre, a diffusé une déclaration intitulée « L'eau pour la vie, pas le profit ». Signée par plus de 550 associations dans le monde, elle dénonce la financiarisation croissante de l'eau. Le SIF, qui a activement participé à sa rédaction, rappelle donc que l'eau n'a pas sa place en bourse. Bien commun, elle est un droit fondamental pour tout être humain et doit être accessible à tous. La déclaration vise également à interpeller les gouvernements, en pointant la contradiction entre les politiques menées et leurs engagements sur le sujet. Il est nécessaire et urgent de protéger les ressources en eau pour en permettre l'accès à tous.

Traduit en 6 langues, le texte a été relayé par plusieurs médias en France et dans le monde.

La Semaine mondiale de l'eau qui se déroulera du 23 au 27 août sera l'occasion de réitérer ce message.

AGENDA

JUILLET

1^{er} juillet

- Dialogues sur l'eau pour des résultats - Bonn 2021. Conférence internationale de préparation à la conférence onusienne de 2023 sur l'eau

Du 6 au 15 juillet

- Forum de Haut Niveau sur le thème du rétablissement/redressement durable et résilient suite à la pandémie de la COVID-19 pour la réalisation de l'Agenda 2030

20 juillet

- Aïd Al Adha¹

28 juillet

- 70^e anniversaire de la Convention sur le statut des réfugiés

Du 28 au 29 juillet

- Sommet mondial sur l'éducation : Financer le GPE 2021-2022

AOÛT

10 août

- Nouvel an hégien¹

12 août

- Journée internationale de la jeunesse

18 août

- Achoura¹

19 août

- Journée mondiale de l'aide humanitaire

Du 23 au 27 août

- Semaine mondiale de l'eau

SEPTEMBRE

8 septembre

- Journée internationale de l'alphabétisation

13 septembre

- Journée mondiale des legs

21 septembre

- Journée internationale de la Paix

(1) Sous réserve

Zoom sur... l'Aqiqa

Qu'est-ce que le projet Aqiqa au SIF ? Dans la tradition musulmane, il existe une belle manière de célébrer la naissance de votre enfant. Vous pouvez offrir un ou deux moutons à des personnes dans le besoin. Ce don s'appelle une Aqiqa. La confier au SIF, c'est donc partager l'heureux évènement en accomplissant une belle action humanitaire !

Souvent orphelins, abandonnés, issus de centres sociaux et de protection de l'enfance ou encore en situation de handicap, de nombreux enfants sont très vulnérables. Nous confier votre Aqiqa c'est leur permettre de bénéficier d'un repas complet et convivial.

Comment sont réalisées les Aqiqas ? L'Aqiqa est effectuée dans le respect du rite musulman. La viande est redistribuée sous forme de repas, avec des compléments variés (riz, légumes, fruits, laitages, etc.). Cet apport nutritif est bénéfique pour la santé des enfants et contribue à renforcer leurs capacités d'apprentissage. Une fois les Aqiqas accomplies, chaque donateur reçoit un rapport contenant des photos, un descriptif de la distribution et un témoignage de bénéficiaires.

En 2020, au Sénégal, le projet Aqiqa du SIF a pu soutenir une dizaine de centres sociaux ayant accueilli **905 enfants vulnérables**. Au Pakistan, ce sont **301 familles d'orphelins** qui ont bénéficié de repas !

CRISES INTERNATIONALES AGIR DANS LA DURÉE



PAROLE D'EXPERT

Malak-Gabrielle MAHMOUD ATIEH,
Chargée de programmes Urgence au SIF

Quelles sont les priorités du SIF lorsqu'il intervient dans une situation d'urgence ?

D'abord comprendre le contexte et les besoins. Ensuite, envisager ce que nous pouvons apporter sur place, le tout en coordination avec les autres ONG. La coordination est très importante dans une réponse d'urgence, sous peine d'en risquer la pertinence. L'idée c'est que nous faisons partie d'un ensemble apportant une réponse globale, la plus efficace possible, basée sur l'expertise de chaque ONG.

Quelles peuvent être les difficultés rencontrées sur place ?

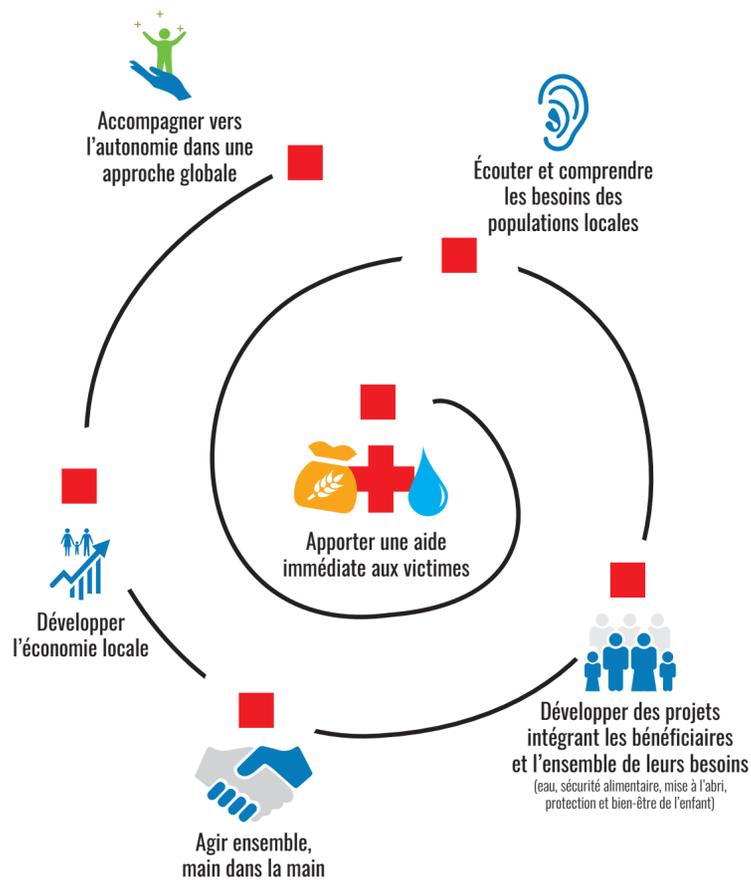
Cela dépend du lieu. On peut avoir des difficultés d'accès physique, comme au Kenya, à Marsabit, où nous devons parcourir pendant des heures des routes difficilement praticables. On peut aussi se heurter aux autorisations à obtenir pour nous déplacer et, en fonction du contexte sécuritaire, l'accès humanitaire aux bénéficiaires peut aussi s'avérer compliqué. Ce sont les difficultés du terrain.

Parfois, les populations accompagnées sont psychologiquement en souffrance. Comment le SIF prend-il en compte dans ses actions ?

Systématiquement, nous prenons le temps de bien communiquer avec les communautés. Nous essayons de garder un lien avec elles. Lorsque les bénéficiaires connaissent le SIF et lui font confiance, ils comprennent pourquoi il est là et ils se livrent davantage sur leurs besoins. L'objectif est qu'ils appréhendent mieux les projets du SIF et y adhèrent. C'est l'une des clés de la réussite des projets. Il faut comprendre les besoins en leur parlant et en les incluant. C'est cette communication constante qui permet le développement de projets pertinents.

Pour découvrir l'intégralité de cet entretien, RDV sur lepartenairehumanitaire.org

Environnement, économie, politique... Le monde tel que nous le connaissons est de plus en plus durement touché par les crises. Les conséquences sont terribles pour les populations précaires, encore davantage fragilisées. Pour mieux agir face à des besoins exponentiels, les équipes du SIF développent des programmes d'accompagnement visant à améliorer le quotidien des populations touchées, à court, moyen et long termes.



YÉMEN

RÉPONDRE AUX BESOINS URGENTS

Le Yémen, frappé par un enchaînement de conflits internes, est considéré par l'ONU comme le pays souffrant actuellement de la pire crise humanitaire au monde. Sa population fait face à une situation de pauvreté critique et d'insécurité alimentaire ayant entraîné une famine. Ainsi, on estime que 17 à 19 millions de Yéménites ont besoin d'une aide alimentaire. Les infrastructures ont également été largement endommagées à cause des conflits et la pandémie de la COVID-19 a accentué la détresse des populations locales. Afin de les aider, le SIF a ouvert une mission sur place. En 2020, 240 familles de déplacés internes ayant trouvé asile dans des camps de réfugiés à Aden ont pu recevoir une aide alimentaire. Cette année, nous avons poursuivi ce projet auprès de 241 familles de déplacés, mais aussi de 39 familles vulnérables de la communauté hôte, elles aussi en difficulté. Au total, 280 familles ont reçu des colis alimentaires composés de farine, sucre, riz, pâtes, haricots, sel, huile, thon et thé. Chaque colis couvre les besoins d'une famille de 7 personnes pour un mois environ. À l'occasion du Ramadan, le SIF a de plus fourni des colis alimentaires à 446 familles. Des partenariats avec des ONG locales sont mis en place pour cibler au mieux des familles vulnérables, en situation de pauvreté ou avec des membres en situation de handicap.

« Le SIF s'engage à continuer de soutenir la sécurité alimentaire des communautés de déplacés internes et des communautés hôtes dans le besoin et, ce, malgré la crise de la COVID-19 qui touche durement le pays »

Sara, Chargée de Programmes Urgence au SIF



SYRIE

MAINTENIR NOTRE ENGAGEMENT FACE À UNE CRISE QUI PERDURE

Depuis maintenant une décennie, la Syrie sombre dans une guerre civile qui a occasionné de très importants dégâts humains et matériels ainsi que des déplacements massifs de populations. Implanté dans ce pays depuis 2008, le SIF a pu agir rapidement face à la crise pour apporter une aide d'urgence aux personnes affectées. Aujourd'hui, nos équipes sont toujours à pied d'œuvre et mettent à disposition des abris d'urgence. Elles procèdent, par ailleurs, à la réhabilitation de logements, ainsi que de systèmes d'assainissement et d'accès à l'eau, détruits ou endommagés par les conflits. Notre objectif est de permettre aux familles syriennes de vivre dans de meilleures conditions. Et parce que l'éducation et le bien-être des enfants font aussi partie de nos priorités, nous procédons, grâce à vos dons, à des réhabilitations d'écoles. Nos équipes travaillent également sur des activités de protection et de soutien psychosocial destinées aux enfants.

En 2020, en partenariat avec l'UNICEF, 5 centres ont été mis en place : 9 101 enfants déscolarisés ont pu accéder à une éducation non-formelle et à des activités récréatives. En moins de 3 ans, plus de 48 000 enfants particulièrement vulnérables ont bénéficié d'un accès plus équitable à l'éducation et à la protection par le biais de nos programmes.

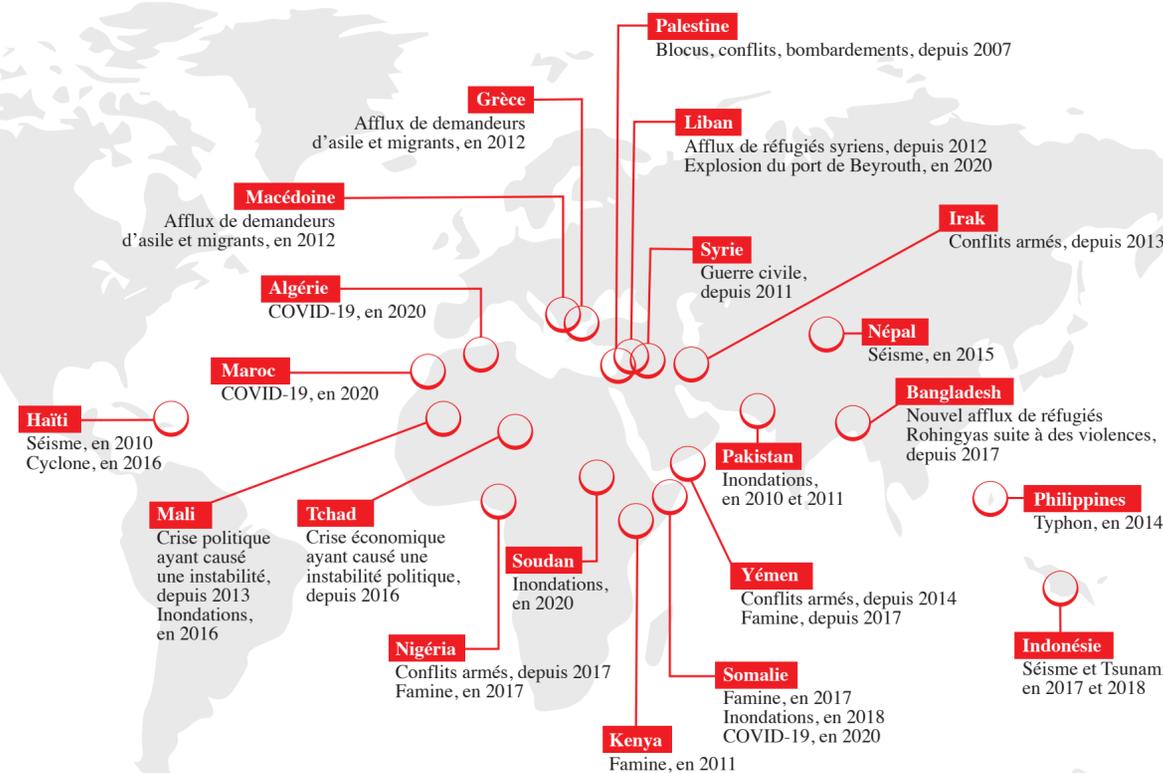
Le SIF œuvre également pour l'amélioration des conditions de vie des populations déplacées ayant trouvé refuge dans des camps. Des kits d'hiver leur sont, par exemple, fournis durant la période hivernale, particulièrement difficile dans la région.

Au Liban et en Jordanie aussi, le SIF apporte un soutien aux nombreux réfugiés syriens et aux populations hôtes, notamment par des distributions alimentaires et du soutien psychosocial aux enfants.

Ensemble, continuons à les soutenir.

PAYS ET CRISES

pour lesquels le SIF est intervenu ces dernières années (liste non exhaustive, actions menées dans le cadre de crises spécifiques)



En Algérie et en Somalie, face à la pandémie de la COVID-19, le SIF a contribué à la fourniture de matériel médical. Plus globalement, nos équipes se sont adaptées à la crise et aux mesures sanitaires tout en poursuivant nos actions auprès des plus vulnérables.

Afin de garantir le bon acheminement de votre courrier, merci d'inscrire les informations (en majuscules SVP) dans les cases indiquées.

N°	Type Voie (Rue, Avenue, Allée, Boulevard...)
Libellé de la voie	
Code Postal	Commune
Téléphone	
E-Mail	

J'accepte de recevoir des informations du SIF par email

JE FAIS UN DON RÉGULIER

Je m'engage à hauteur de...

- 10 € / mois
 20 € / mois
 30 € / mois
 Autres (préciser) € / mois

Je choisis d'être prélevé chaque mois le...

- 1^{er}
 5
 10
 15
 20
 25

Mandat de prélèvement SEPA mensuel

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Secours Islamique France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Secours Islamique France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Secours Islamique France
Siège social : 10, rue Galvani 91300 Massy

Identifiant Créancier SEPA (ICS)

FR92ZZZ423699

À travers ce don régulier...

- Je soutiens le SIF en général
et lui permets d'agir là où les besoins l'exigent
 Je soutiens les actions d'Urgence
du SIF auprès des victimes de conflits et de catastrophes

Les dons sans sélection de projet(s) seront versés dans le Fonds Général du SIF.

Compte à débiter

IBAN

 Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

BIC

 Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

MERCI DE JOINDRE VOTRE RIB

Date : / / Signature :

JE FAIS UN DON PONCTUEL

Je fais un don d'un montant de € et je souhaite le répartir entre les projets...

- Je soutiens le SIF en général
et lui permets d'agir là où les besoins l'exigent €
 Je soutiens les actions d'Urgence
du SIF auprès des victimes de conflits et de catastrophes €
 Je verse ma Zakât Al Maal
pour soutenir le SIF et ses missions €
 Je soutiens les projets en France
du SIF pour aider les familles en difficultés, sans-abri, migrants, etc. €

- Pour les dons par chèque, merci d'envoyer ce coupon accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du Secours Islamique France
- Pour les dons par virement bancaire, le numéro de compte à renseigner est l'IBAN : FR76 3000 4016 1100 0023 8704 723
- Pour les dons par carte bancaire, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.secours-islamique.org/dons (interface sécurisée)

L'article 3 du décret n° 2013-417 du 21 mai 2013 interdit l'envoi d'espèces par voie postale.

Le SIF est habilité à recevoir les legs et donations. Pour recevoir la documentation, cochez ici

Retrouvez tous les détails de nos programmes sur notre site internet www.secours-islamique.org

(1) Les dons sans sélection de projet(s) seront versés dans le Fonds Général du SIF.



10, rue Galvani 91300 Massy
 58, bd. Ornano 93285 Saint-Denis
 371, rue Garibaldi 69007 Lyon
 Tél. 01 60 14 14 14
www.secours-islamique.org

Le SIF, seul acteur humanitaire français musulman à être labellisé par le Don en Confiance



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé déposé par le Secours Islamique France (SIF). Elles sont destinées au département de la communication et du développement pour la gestion de la relation donateurs et aux tiers mandatés par le SIF pour faire appel à votre générosité. Lorsqu'un transfert vers un pays hors Union Européenne est envisagé, des mesures de protection et de sécurité de vos données ont été mises en place. Vous pouvez connaître les détails de ces mesures de protection en envoyant un mail à info@secours-islamique.org. Conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles et à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel auprès du SIF. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement de vos données en contactant info@secours-islamique.org ou au 01 60 14 14 14. Vos données ne font pas l'objet d'un échange avec des tiers. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez nous contacter SIF, 10 rue Galvani, 91300 - Massy. Pour les particuliers, l'article 200 du code général des impôts vous octroie droit à une réduction de 75 % de vos dons plafonnés à 1 000 €, puis de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Pour les personnes morales, l'article 238 bis du code général des impôts donne droit à une réduction d'impôt égale à 60 % des dons effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.